

COMMUNE DE GRÉZELS

Séance du 08 avril 2024

Date de la convocation: 02/04/2024

Membres en exercice : 10

Le huit avril deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien PEREZ

Présents : 9

Quorum atteint : oui

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents : Agnès CHAPELET-VOYE, Christine COGNÉ, Quentin FOURNIÉ, Valérie JAMPIERRE, Patrick JOUCLAS, Serge LEVERGEOIS, Sébastien PEREZ, Marianne PEROCHÉAU, Monique RIVIERRE

Représentés : Maurin BERENGER représenté par Sébastien PEREZ

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Serge LEVERGEOIS

Objet: Approbation du budget primitif 2024 - D_2024_09

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2024, comme suit :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	325 546.28 €	325 546.28 €
Section d'investissement	1 069 917.01 €	1 069 917.01 €
TOTAL	1 395 463.29 €	1 395 463.29 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le projet de budget primitif 2024,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2024 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	325 546.28 €	325 546.28 €
Section d'investissement	1 069 917.01 €	1 069 917.01 €
TOTAL	1 395 463.29 €	1 395 463.29 €

Le maire de GRÉZELS,
Sébastien PEREZ

Le/la secrétaire de séance,
Serge LEVERGEOIS

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 2024
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 2024